

Élevage : émergence du virus Shamonda



© 2026 Les Echos Publishing

Le virus Shamonda, de la famille des orthobunyavirus, a été détecté en France cet été dans plusieurs élevages de vaches laitières. Transmis par les moucheron piqueurs, ce virus s'attaque principalement aux bovins. Il peut provoquer des fièvres, une baisse de la production de lait et des diarrhées, le plus souvent à titre provisoire. Plus problématique, lorsqu'une femelle gestante est infectée, un avortement ou des malformations fœtales sont à craindre. Et il n'existe ni traitement, ni vaccin.

À noter : a priori, le virus ne se transmet pas d'animal à animal (sauf transmission de la mère à sa descendance pendant la gestation). Il n'est pas non plus transmissible à l'homme.

Pas de réglementation applicable

N'étant pas une maladie réglementée, ni par la France, ni par l'Union européenne, ni au niveau international, le Shamonda n'est soumis à aucune mesure officielle de surveillance et de lutte. L'abattage des animaux infectés n'est donc pas prévu. Le mieux pour les éleveurs consiste à protéger leurs troupeaux contre les insectes vecteurs afin de réduire les risques d'infection (suppression des sites de ponte tels que les eaux stagnantes, désinsectisation des moyens de transport...). Des kits PCR permettant de détecter la maladie existent d'ores et déjà.

Au 20 août dernier, la présence du virus avait déjà été confirmée dans 16 départements français (Ain, Ardennes, Hautes-Alpes, Calvados, Cantal, Côte-d'Or, Doubs, Jura, Loire, Haute-Loire, Nièvre, Puy-de-Dôme, Bas-Rhin, Haut-Rhin, Savoie et Haute-Savoie). Il avait également été détecté en Suisse, en Allemagne, en Belgique et aux Pays-Bas.

© 2026 Les Echos Publishing